



Formation d'initiation à la peinture "Uninhibited painting"

Du 08 au 12 septembre 2025

10h - 17h

Zinneke, Place Masui 13, 1030 Schaerbeek

Limité à 8 participant·e·s

Date limite d'inscription - 1er septembre 2025

Objectifs de la formation

- Décomplexer par rapport à la pratique de la peinture.
- Connaître les différentes techniques liées au support et à la chimie.
- Voir comment ces techniques ont influencé l'histoire de l'Art (la perspective et la renaissance, la peinture en tube et l'impressionnisme etc...).
- Être capable de réaliser une toile de sa construction / préparation jusqu'à son vernissage.

Formateur

Stéphane Arcas est à la fois scénographe et plasticien. Il connaît les besoins nécessaires aux travailleurs du spectacle vivant en termes de spectacle pour la création de décor, la réalisation d'accessoires etc.

Publics-cibles et pré-requis

Technicien·ne·s et créateur·rice·s de la culture, des arts et de l'événementiel n'ayant pas encore d'expertise ou de pratique récurrente de la peinture.

Matériel nécessaire

Une tenue qui peut être tachée, incluant des chaussures salissables.

Méthode utilisée

Il s'agira de préparer une toile : construire un châssis simple en bois, tendre un calicot, enduire au gesso, appliquer une primatura ; d'effectuer un travail de dessin d'observation, de peinture à l'acrylique et d'application de vernis.

La formation dure 4 journées : en demi-groupe, soit lundi 08 ou mardi 09 septembre pour pouvoir prêter une attention forte à chaque participant·e et en groupe complet du mercredi 10 au vendredi 12 septembre 2025.

Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du Fonds 304 et de la Zinneke

zinneke



Association de Technicien·ne·s
Professionnel·le·s du Spectacle

Siège social
25, rue Camille Simoens
B-1030 Schaerbeek
445.589.195

Siège administratif
60, rue de l'Escaut B-1080
Bruxelles
lucie@atps.be



Formation d'initiation à la peinture "Uninhibited painting"

Programme de la formation

Les 4 journées de formation seront abordées de la manière suivante :

Jour 1

- Construction de deux toiles sur châssis de 100 x 100 par chaque participant·e, préparation de la sous-couche.
- Choix d'un détail dans une œuvre figurant dans une liste de 10 artistes classiques, modernes et contemporains, analyse de la composition, de la composition et de la technique d'application de la couleur.
- Report du dessin sur la toile.

Jour 2

- Peinture du détail en écoutant des podcast sur les peintres choisis et leur pratique.

Jour 3

- Séance de croquis avec un modèle vivant, plusieurs temps de pose du très court au très long, sur papier.
- Choix d'une pose et début du report sur toile.

Jour 4

- Fin du travail et fixation de la peinture.
 - Discussions.
-



Formation d'initiation à la peinture "Uninhibited painting"

Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

Plein tarif	364 euros TTC, hors soutien financier éventuel.
Pris en charge Fonds 304	Travailleur·se·s actif·ve·s dans le secteur des arts de la scène (CP 304) en région wallonne ou bruxelloise ? Le coût de la formation est pris en charge par le Fonds 304 pour les travailleur·euse·s actif·ve·s dans le secteur des arts de la scène (commission paritaire 304) en région wallonne ou bruxelloise, qui occupent actuellement un poste relevant de la CP 304 ou qui peuvent justifier (joindre les C4) de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois. https://fonds304.be/formation-peinture-uninhibited-painting/
Pris en charge Fonds 4S	Employé·e dans le secteur socio-culturel (CP 329) ? Le Fonds 4S prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la commission paritaire 329. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet : https://www.fonds-4s.org/soutien-formation

Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à luna@atps.be et fonds304@apefasbl.org au plus tard le 1er septembre 2025 avec votre CV, quelques lignes de présentations et vos attentes pour cette formation, le mode de règlement et les justificatifs nécessaires.

Plein tarif	Preuve de virement à l'ATPS Nom : A.T.P.S. ASBL IBAN : BE68 0012 6138 1734
Soutien Fonds 304	Actuellement sous contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et signé par l'employeur Actuellement sans contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et accompagné des pièces justificatives (idéalement C4)
Soutien Fonds 304	Accord (par mail) et contact de l'employeur
Besoin de plus d'informations ? Contactez luna@atps.be	

Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du
Fonds 304 et de la Zinneke

zinneke



Association de Technicien·ne·s
Professionnel·le·s du Spectacle

Siège social
25, rue Camille Simoens
B-1030 Schaerbeek
445.589.195

Siège administratif
60, rue de l'Escaut B-1080
Bruxelles
lucie@atps.be

FORMATION D'INITIATION À LA PEINTURE « UNINHIBITED PAINTING »
ORGANISÉE PAR L'ATPS
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

Je soussigné-e (nom, prénom)
Domicilié-e (rue, numéro)
(code postal, localité)
(pays)
Joignable via (n° gsm) (e-mail)

Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :

Intitulé : « **Uninhibited painting** »

Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**

Dates de la formation : 4 journées, les 8 ou 9 (demi-groupes), 10, 11 et 12 septembre 2025

Lieu : espace Zinneke – place Masui 13 - 1030 Bruxelles

Prix de la formation : 364€. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

Je m'engage à suivre la formation dans son entièreté, à communiquer au plus vite toute absence motivée et à compléter le formulaire d'évaluation. Des sanctions sont possibles.

Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :

1. Je suis actuellement dans une relation contractuelle ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autre, je précise :
avec l'employeur de la CP304 suivant :
représenté par : qui marque son accord.
adresse – tel –email :
n° ONSS : ;
2. Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304 mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des employeurs suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :
- | | | | | |
|---|--------------------------------|------------------|--------------|---------|
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |

Ma fonction est : ☐ Artiste ☐ Technicien·ne ☐ Administratif·ve ☐ Autre, je précise :

Je fournis en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4).

Conseil : l'application gratuite 'CamScanner' vous permet de passer une photo de vos documents au format pdf

La date et la signature du·de la travailleur·euse ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit **impérativement être adressée au moins 7 jours avant le démarrage de la formation à la fois à l'ATPS (luna@atps.be) et au Fonds 304 (fonds304@apefasbl.org)**. Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (364€) qui vous sera facturée par l'ATPS.

J'accepte de recevoir la newsletter du Fonds 304.